

Nombre de membres afférents  
Au Conseil municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 13

**SEANCE DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le jeudi treize novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude ALBA, Maire.

**Présents :** Claude ALBA, Didier MAHOUX, Thierry CAUSSE, José NUNES, Laurent THO, Danièle POURCEL, Jean-Marc ALLAIN, Laurence ROUSSET, Marie-Florence FARAL, Sophie DAUZAT, Gabriel VIGUIER, Céline ROCACHER, Pascale ROMERO.

**Absents et excusés :** Christophe MAURIES qui a donné procuration à Claude ALBA.  
Damien VIGUIER qui a donné procuration à Didier MAHOUX.

**Date de la convocation :** 04/11/2014

**Date d'affichage :** 04/11/2014

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé secrétaire de séance.

---

**1°) Décision modificative n°6 – Travaux Issartade**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants :

Section d'Investissement :

- Augmentation de crédits de 3000 € sur le compte 2315-154 « Aménagement Issartade »
- Diminution de crédits de 1000 € sur le compte 2158-129 « Achat outillage divers »
- Diminution de crédits de 2000 € sur le compte 2315-086 « Aménagement village »

**2°) Décision modificative n°7 – Extension Ecole**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants :

Section d'Investissement :

- Augmentation de crédits de 5000 € sur le compte 2313-179 « Extension Ecole »
- Diminution de crédits de 1500 € sur le compte 2158-129 « Achat outillage divers »
- Diminution de crédits de 1800 € sur le compte 2315-173 « Aménagement Salle Fabre »
- Diminution de crédits de 1700 € sur le compte 2315-175 « Aménagement D 50 »

**3°) Décision modificative n°8 – Charges de personnel**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants :

Section de Fonctionnement :

- Augmentation de crédits de 4882 € sur le compte 6411 chapitre 012 « Charges de personnel »
- Diminution de crédits de 4882 € sur le compte 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement »

#### **4°) Délibération instituant la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Fréjeville**

Le Conseil municipal décide, à 15 voix pour d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3 %.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans tacitement reconductible.

Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

#### **5°) Mise aux normes concernant l'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes handicapées**

Il conviendra de contacter l'Association des Maires pour connaître le calendrier des démarches à mettre en œuvre.

#### **6°) Location de la Salle Polyvalente**

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, ne sont pas favorables à la location de la Salle Polyvalente.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Brûlage des déchets verts : il conviendra de rappeler aux habitants à l'occasion du prochain bulletin municipal, qu'il est interdit de brûler les déchets verts sous peine d'amende
- Une convention de mise à disposition de locaux sera passée entre la mairie et l'association des amis de la bibliothèque.
- Concours des villages fleuris : le 3<sup>ème</sup> prix en catégorie 5 a été décerné à la commune ; la remise du prix aura lieu le 28 novembre à 14 heures à Albi
- Le Téléthon se déroulera le 7 décembre : la municipalité offrira un vin d'honneur
- La prochaine réunion du conseil se tiendra le mercredi 17 décembre 2014
- Monsieur le Maire présentera ses vœux pour 2015 le 10 janvier à la Salle Fabre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.